

■ **La Cambuse, Santos Alberto et Menoni Carlo**, à Vé-troz, café-restaurant, société en nom collectif (FOSC no 59 du 26. 03. 2002, p. 17). Société dissoute dès le 31.12.2002, la liquidation étant terminée, cette raison sociale est radiée. L'actif et le passif sont repris par l'associé Alberto Santos inscrit en raison individuelle.
Journal no 590 du 04.04.2003
(00944980 / CH-626.2.006.832-3)